

REPUBLICUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE LAGDO

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENUE DIVISION

LAGDO COUNCIL

INTERNAL COMMITTEE
OF TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/AAONO/C/LDO/CIPM/2024 DU 28/02/2024

LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE AIRE D'ABATTAGE A RABINGHA DANS LA
COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LAGDO

FINANCEMENT : Fonds propres, Exercice 2024

REFERENCES BUDGETAIRES

Imputation budgétaire : 220 140

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution des projets financés par les fonds propres de la Commune pour l'exercice 2024, le Maire de la Commune de Lagdo lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Lagdo un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une aire d'abattage à RABINGHA, dans la Commune de Lagdo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préliminaires/terrassement ;
- Fondations ;
- Béton armé en élévation ;
- Maçonnerie ;
- Enduits, chapes et divers ;
- Charpente couverture ;
- Menuiserie bois ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire ;
- VRD

3. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Trente millions (30 000 000) de francs CFA**

6. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux publics et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

7. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par les fonds propres de la Commune pour l'exercice 2024 sous l'imputation : 220 140

8. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel **Six cent mille (600 000) de francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Lagdo** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offres.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Lagdo** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres, payable à la Recette Municipale de Lagdo.

11. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Lagdo**, au plus tard le 28 Mars 2024 à 10 heures, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/AONO/CIPM/ CLDO/2024 DU 28/02/2024

LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AIRE D'ABATTAGE A RABINGHA DANS LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant Six cent mille (600 000) FCFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 28 mars 2024 à 11 heures précises dans la salle des conférences du CEOCA de la Commune de Lagdo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque Soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ou production d'une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée à l'ouverture ;

- Absence d'une pièce du dossier administratif 48 heures après la séance d'ouverture ou 48 heures après la saisine du président de la CIPM après le constat de la non-conformité par la sous-commission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

14.1.2. Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public durant les trois dernières années;
- N'avoir pas satisfait à au moins 25 (70%) critères essentiels sur 35 conformément à la grille de notation contenu dans le RPAO ;

14.1.3. Offre financière

- Offre incomplète (Absence du Bordereau des Prix unitaire, du Devis Estimatif et Quantitatif ou du Sous Détail des Prix) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, le SDP et DEQ ;
- Non-respect des modèles contenus dans le DAO.

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 33 jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **10 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **08 critères**;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **09 critères**;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise sur **03 critères**;
- Preuve d'acceptation des conditions du contrat sur **02 critères**.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 25 critères essentiels sur 35 seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution du marché

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évalué la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugées conforme pour l'essentiel au contenu du DAO.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des marchés de la Commune de Lagdo ou en appelant les numéros suivants : 696 36 99 78/695 659 303/699 85 48 67

18. Additif à l'Appel d'Offres

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

19. Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir contacter le MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57
25/699 37 07 48

Lagdo, le 28 FEB 2024
Le Maire de la Commune de Lagdo
(Maître d'Ouvrage),

Ampliations :

- DDMINMAP/Bénoué
- Préfecture/Bénoué
- ARMP (pour publication et archivage)
- Président CIPM (pour information)
- SOPECAM (pour publication)
- Affichage (pour information)
- Archivage/Chrono

